

Procès-verbal – compte-rendu du conseil d'école n°1
18/10/2022
Ecole du Séquestre

Participants

Nom et prénom	Présent	Absent	Si absent, remplacé ...
Membre de droit, sans participation au vote			
Mme CARNEMOLLA-MANEVILLE, Inspectrice de l'Education nationale		X	
Membres avec participation au vote			
Directrice de l'école – Présidente – Fanny Boursier	X		
Elus (2)			
Mr POUJADE, maire		X	Mme RENAUDIN
Mme FRAYSSINET, élue aux affaires scolaires	X		
Enseignants de l'école			
Mme VICIANO	X		
Mme COLOMBIE	X		
Mme COSQUERIC	X		
Mme ROSELLI	X		
Mme ROUX		X	
Mme VAN DE HEIRREWEGHE		X	
Un des membres du RASED		X	
DDEN, Mr DJAVACHVILI		X	
Représentants de parents d'élèves			
			Membres suppléants
Mme GRILLOT	X		
Mr MAURIES		X	
Mme ANDRIEU	X		
Mme PRADELLES	X		
Mme MAURIES		X	
Mme LAVIS	X		
	X		Mme MERIE
Participants avec voix consultative pour les sujets les concernant			
Mme ARNOLD, directrice du CLAE	X		
Mme CENDRES, ATSEM	X		
Mme COMBES, ATSEM,	X		
Mme ESQUIROL, ATSEM	X		
Médecin scolaire		X	
Infirmière scolaire		X	
Assistante sociale		X	

Accueil et tour de table ; début du conseil d'école à 18h15

Excusés : Mr et Mme MAURIES, représentants de parents d'élèves ; Mme ROUX, gréviste ;
Mme VAN DE HEIRREWEGHE, 1/3 ETP
Présentation du résultat des élections

1 L'organisation et les actions pédagogiques et éducatives de l'école

1.1 Les classes et l'équipe pédagogique : Présentation

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'école comporte 6 classes :

Classe de PS-MS Mme Roselli 24 élèves	Classe de PS-GS Mme Boursier Mme Van de Heirreweghe 26 élèves	Classe de GS-CP Mme Roux 25 élèves
Classe de CE1-CE2 Mme Colombié 27 élèves	Classe de CE2-CM2 Mme Viciano 29 élèves	Classe de CM1-CM2 Mme Cosquéric 27 élèves

Cette année, Mme Cosquéric a repris son service à temps plein.

L'équipe a été stable, hormis l'arrivée de Mme Boursier et quelques changements sur l'enseignant qui devait assurer la décharge de direction. A compter du 27 septembre, Mme Johanna Van de Heirreweghe intervient à 1/3 temps sur la classe de PS/GS, en complément de Mme Boursier.

1.2 Fonctionnement

1.2.1 Les règles de fonctionnement, en lien avec la crise sanitaire :

Depuis cette rentrée, le protocole sanitaire est allégé. Nous sommes en niveau « SOCLE » et nous espérons y rester.

Présentation de l'infographie du Protocole sanitaire.

Les classes peuvent être brassées mais on conserve la limitation du brassage avec des récréations échelonnées dans la grande cour. Le lavage des mains, l'aération régulière des salles de classe, le nettoyage et la désinfection des surfaces au moins une fois par jour sont les dispositions déjà bien en place qui sont maintenues.

L'équipe enseignante reçoit le soutien du périscolaire pour que les temps d'accueil à 8h35 et 13h50 se déroulent dans les classes plutôt que dans les cours de récréation. Les élèves se mettent au travail à leur arrivée, de manière échelonnée : ils y gagnent en calme et en efficacité. L'équipe enseignante remercie l'équipe du CLAE pour cette collaboration au bénéfice des élèves.

Pour les maternelles, l'accueil des élèves se fait au portail dès la GS. Les parents d'élèves de PS et MS peuvent entrer dans l'école pour accompagner leur enfant. Pour le moment, nous maintenons cette disposition, de manière à rassurer les enfants et les parents. Il est possible que cela évolue si le protocole sanitaire venait à être modifié, et pour limiter la circulation des personnes dans le bâtiment.

1.2.2 Le fonctionnement des classes : des outils et des progressions communes.

- En cycle 1, des projets et actions quotidiennes communes sont mis en place : travail autour de thématiques communes comme la rentrée des classes, les émotions, les insectes...
- En cycle 2 et cycle 3, nous travaillons à l'uniformisation des méthodes pédagogiques en maths avec MHM (du CE1 au CM2) ; en français avec la méthode Picot du CE1 au CM2 ; il y a aussi une harmonisation des outils utilisés (cahier de leçons par cycle, couleurs du cahier du jour, médiateurs, PV pour le travail en cours, PV pour les évaluations, cahier d'arts de la maternelle au CM2, cahier d'anglais du CE1 au CM2...). Les dictées du CE2 et CM2 sont identiques et issues du Manuel « Dictées en Histoire des arts » (Retz)
- Mme Cosquéric et Mme Viciano ont mis en place un décloisonnement en histoire et géographie. Mme Cosquéric assure l'enseignement de la géographie dans les 2 classes, tandis que Mme Viciano assure l'enseignement de l'histoire dans les 2 classes.
- L'équipe travaille à mettre en œuvre une programmation commune pour certaines disciplines (du CP au CM2 en anglais, pour certains chants...)
- A partir de novembre, nous bénéficierons d'une intervention d'une assistante d'anglais Orla McKeivitt, jeune irlandaise. Elle interviendra chaque vendredi à compter du 18 novembre, à raison de 20 min dans les classes de maternelle, 30 min dans les classes de cycle 2 (Mme Roux et Mme Colombié), 45 min dans les classes de cycle 3 (Mme Cosquéric et Mme Viciano).

1.2.3 Les intervenants extérieurs aux classes : les AESH, les ATSEM, le pôle ressources, les équipes éducatives

- Les AESH : Rozenn Cornier et Elisa Corbeau travaillent à temps plein auprès des élèves qui ont une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA), donc une reconnaissance de handicap. Elles interviennent en moyenne 6 heures par semaine auprès de 3 ou 4 élèves chacune, en soutien au travail, maintien de l'attention, organisation et gestion des affaires de classe, création d'outils spécifiques aux besoins de l'élève...
- Les ATSEM : Sandrine Esquirol, Adeline Cendres, Valérie Combes travaillent à temps plein à l'école. Elles sont salariées de la mairie du Séquestre, mises à disposition de l'école pour intervenir dans les classes de maternelle. Elles sont des éléments indispensables au bon fonctionnement des classes. Adeline et Valérie assurent des temps de CLAE le matin et le soir, et toutes les trois sont également présentes avec les enfants au moment de la cantine. Nous remercions la mairie du Séquestre d'être attentif au bien être des élèves de maternelle dans les classes, notamment en ayant augmenté le temps de travail de Sandrine cette année.
- Les équipes éducatives : ce sont des réunions à l'intérieur de l'école avec l'enseignante, la directrice, les parents de l'élève et les intervenants extérieurs qui travaillent avec l'élève (par exemple orthophoniste, psychomotricien, psychologue...). Nous échangeons sur des problèmes particuliers rencontrés par un élève dans ses apprentissages, sa scolarité ou sur le temps périscolaire. L'équipe éducative peut orienter vers des intervenants extérieurs ou s'appuyer sur des organismes existants.
- Les ESS (équipe de suivi de scolarité) sont organisées pour les élèves avec une reconnaissance de handicap de la part de la MDA. Les professionnels (enseignants, orthophoniste, psychomotricien...) et les parents font un bilan des aménagements de scolarité et des accompagnements existants, à mettre en place ou à renforcer.
- Le pôle ressources : c'est une instance qui rassemble la psychologue scolaire, des enseignants spécialisés, un conseiller pédagogique, l'inspectrice de l'EN. Les écoles envoient des « signalements » qui ciblent des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers pour solliciter une aide particulière : observation en classe et en individuel par la psychologue scolaire, intervention des enseignants spécialisés, bilan psychométrique...

1.2.4 Les évaluations nationales en CP et CE1 : bilans et comparaison / N-1

Les évaluations nationales existent pour les élèves de CP, CE1 et 6^{ème} depuis la rentrée 2017. Elles permettent de faire une « photographie » nationale des savoirs des élèves. Les résultats permettent aux enseignants d'affiner leur travail sur certaines notions et auprès de certains élèves ou groupes d'élèves.

Elèves de CP :

- En français : 2 élèves à besoin et 4 élèves fragiles
- En maths : 6 élèves à besoin et 11 élèves fragiles.

Elèves de CE1 :

- En français : une grosse dizaine d'élèves à besoin ou fragiles (sur 17 élèves) => Les difficultés sont en lecture et compréhension de l'écrit / étude de la langue (item écrire des mots).
- En maths : une grosse dizaine d'élèves à besoin ou fragiles (sur 17 élèves) => Les difficultés sont en « Nombres et calculs » / Résolution de problèmes et calculs avec des nombres entiers.

Tous les parents ont été reçus par Mme Roux et Mme Colombié pour le compte rendu des résultats de leur enfant.

Les APC de la période 2 s'adresseront prioritairement aux élèves à besoin ou fragiles.

A noter un certain stress pour les enfants pour la passation de certains exercices chronométrés : certains élèves perdent leurs moyens.

1.2.5 Continuité pédagogique en cas d'isolement (Mesures COVID) : présentation du plan
Depuis 2021-2022, les écoles doivent élaborer un plan de continuité pédagogique en cas de confinement lié au Covid.

Dans le courant de la 2^{ème} période, nous ferons passer un sondage pour connaître l'équipement informatique des familles, afin de les aider à trouver une solution si l'équipement est insuffisant en cas de confinement. Par ailleurs, l'ENT One est un très bon outil de communication et de diffusion de documents en cas de confinement.

Il est à rappeler que la continuité pédagogique se met en place en cas de confinement ou si un élève ou un groupe d'élèves ont le Covid. La priorité reste de se soigner, et de faire le travail scolaire envoyé par l'enseignante lorsqu'on est en état de le faire !

De même, les enseignants ne sont pas tenus de mettre en place la continuité pédagogique en cas de maladie ou autres situations : gastro, rhume ou week-end prolongé.

1.3 L'équipement informatique et la communication avec les familles :

La mairie du Séquestre avait répondu, courant 2021 à un appel d'offres pour développer le numérique à l'école élémentaire. Ainsi, une valise de tablettes est à disposition des enseignantes. Elles sont actuellement utilisées :

- dans le cadre des Activités pédagogiques complémentaires (petits groupes entre 12h et 13h50)
- pour les dictées dans les classes à double niveau : pendant que l'enseignante travaille avec un des deux niveaux, l'autre niveau fait sa dictée avec un casque sur les oreilles. Les enseignantes ont préalablement enregistré les dictées.
- En ateliers par petits groupes, en utilisant des logiciels intégrés aux tablettes.

Par ailleurs, cet appel d'offres a aussi permis le financement de l'ENT One. Cet outil de communication avec les familles permet de réunir, dans une même application, une messagerie, un cahier de liaison numérique, et d'autres outils que l'équipe s'approprie petit à petit (cahier de liaison par exemple).

Pour le moment, les enseignantes de cycle 3 ne souhaitent pas utiliser le cahier de texte de l'ENT.

Elles ont le souci de la responsabilisation des enfants et de la recherche de l'autonomie pour noter correctement les devoirs et préparer les affaires correspondantes. A l'avenir, d'autres outils de l'ENT pourront être utilisés, comme le cahier multimédia.

Nous remercions les parents pour leur adhésion assez rapide depuis septembre : dans chaque classe, la plupart des familles ont activé leurs comptes. Les dernières familles sont actuellement sollicitées pour se connecter rapidement.

Désormais, les autorisations pour les sorties se feront via ce canal de communication. Nous souhaitons limiter au maximum l'usage des mots papiers : économies de papier notable, et gain de temps pour les enseignantes comme pour les parents.

La communication est plus fluide, les échanges de messages permettent de prévenir des absences, des sorties exceptionnelles (pour des rdv médicaux par exemple), de fixer des rdv entre parents et enseignants...

1.4 Le périscolaire : présentation du fonctionnement du CLAE sur les jours de classe

Sur les jours scolaires, le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) prend en charge les enfants sur tous les temps où ils ne sont pas en classe.

Le matin, le centre ouvre ses portes à 7h30. Les enfants de maternelle sont accueillis par Valérie ou Adeline, ATSEM des classes mises à disposition par la mairie. Cela permet une continuité entre le temps de CLAE et le temps de classe.

Les enfants des classes élémentaires sont accueillis par les animateurs dans le centre de loisirs (au fond de la cour).

Une table de collation est proposée pour permettre aux enfants qui se lèvent tôt de petit déjeuner. **A 8h35** : les enfants sont accompagnés par les animateurs dans leur classe, où ils sont rejoints par les autres élèves. Les animateurs restent dans la classe jusqu'à l'arrivée de l'enseignante qui fait l'accueil à la grille (8h45).

Le midi, un animateur référent par classe va chercher les enfants qui restent sur la pause méridienne (repas cantine + temps d'activité).

PS/MS de Mme Roselli	Sandrine
PS de Mme Boursier	Manon
GS de Mme Boursier	Leila
GS/CP de Mme ROUX	Coline et Emeline
CE1 de Mme Colombié	Charlotte
CE2 de Mme Viciano et Mme Colombié	Tanguy
CM2 de Mme Viciano	Yann
CM1/CM2 de Mme Cosqueric	Marianne

Les enfants mangent avec tous les copains du même niveau.

Tous les jeudis midis, un repas en « cantine silencieuse » a été instauré pour tous les élèves : la communication se fait en langue des signes avec 4 gestes élémentaires (merci, s'il te plaît, encore, je n'en veux plus). Les élèves adhèrent, les repas se passent souvent plus rapidement et plus sereinement. Le repas en « cantine chuchotante » a été abandonné.

27 PS/MS	Groupe des ouistitis	Repas à 12h	Manon, Sandrine et Valérie (ATSEM mise à disposition par la mairie)
42 GS/CP	Groupe des lions	Repas à 12h	Leila, Coline Emeline et Adeline (ATSEM mise à disposition par la mairie)
30 CE1 et CE2		Repas à 13h	Charlotte et Tanguy
40 CM1 et CM2		Repas à 13h	Marianne, Yann et Sandrine (ATSEM mise à disposition par la mairie)

Le taux d'encadrement est d'environ 1 animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans ; 1 animateur pour 12 ou 14 enfants pour les plus de 6 ans.

Avant ou après le repas, des activités sont proposées pour les groupes ci-dessus. Elles sont définies avec les enfants, et peuvent être sportives (parfois au gymnase), créatives, manuelles et parfois libres. A 13h20 les PS et MS sont accompagnés à la sieste. Adeline et Valérie, ATSEM sont présentes pour l'endormissement et le réveil.

A 13h50, un temps de relaxation est fait par classe. Chaque animateur référent reprend sa classe. Après ce temps de transition / retour au calme, les enfants sont accompagnés dans leur classe pour passer le relai à 14h aux enseignantes.

Toutes les transitions entre l'animateur et l'enseignante favorisent les partages d'informations : cela permet une continuité éducative et un accompagnement individualisé.

Le soir, les enfants qui ne sont pas récupérés par leurs parents à la sortie des classes sont sous la responsabilité du CLAE à partir de 16h45.

En général, les enfants savent s'ils vont au CLAE. En cas de doute, l'enfant peut aller à la grille avec l'enseignante et basculer sur le CLAE si ses parents ne sont pas là ou en retard.

Pour les maternelles, les enfants qui ne sont pas partis à 16h45 sont récupérés par les animateurs. Un tableau a été mis en place pour que les familles inscrivent la présence de leur enfant.

Pour les enfants de primaire, du pain et des fruits sont proposés au goûter. Les maternelles ont déjà goûté en classe.

Des activités peuvent être proposées, mais les enfants sont plus en demande de temps libre en fin de journée. Les lundis et jeudis, un temps d'étude est proposé aux enfants.

Les animateurs accompagnent certains enfants à leur activité sportive (Basket, Judo, Tennis, Kung-fu) afin de pouvoir pratiquer du sport en club, même si les parents travaillent.

Le CLAE ferme à 18h30.

2 Les projets : école, cycles, classes

2.1 Projet d'école :

L'ensemble des classes de l'école est engagée dans plusieurs projets communs :

- L'opération « Ramassage des déchets » a eu lieu le jeudi 6 octobre. Les classes se sont réparties sur plusieurs lieux de la ville pour ramasser les déchets et travailler la prise de conscience des élèves de la nécessité de préserver la nature des déchets polluants. Nous remercions les parents et les élus municipaux qui se sont mobilisés pour accompagner des groupes d'élèves, la mairie qui

nous a fourni les sacs poubelles et les gants pour les élèves, et les Ateliers qui ont mobilisé leur voiturette électrique pour suivre les groupes et venir chercher les sacs poubelles à l'issue de l'opération.

- La grande lessive : comme chaque année, l'école est inscrite à cette opération internationale ! Le jeudi 20 octobre, les classes exposeront leurs œuvres suspendues à des fils à linge. Le thème de cette année est « La couleur de nos rêves ». Les classes sont au travail pour produire des œuvres individuelles au format A4.
- Le projet autour des émotions : la mairie du Séquestre a initié au printemps dernier un projet en lien avec la médiathèque départementale. Une exposition de la médiathèque sera installée dans les locaux de la mairie durant la première quinzaine de décembre : ce sont des œuvres sous forme de panneaux sur le thème des émotions. D'ici là, les classes de l'école, mais aussi la crèche et le CLAE, mettent en place différentes activités avec les enfants autour de ce même thème. Les classes de maternelle ont commencé à travailler sur différents albums sur les émotions et vont se centrer sur « *La couleur des émotions* » afin de travailler en langage, lecture, écriture, arts visuels, chansons, mimes...
La classe de GS-CP a commencé à visionner le film *Vice-versa* et exploitera les émotions à partir de ce support.
La classe de CE1 / CE2 travaillera en production d'écrits avec un « journal intime des émotions » : au retour du week-end, lors d'un rituel du lundi.
La classe de CE2-CM2 va mettre en lien un travail autour de la BD avec le thème des émotions. La classe de CM1-CM2 va travailler sur les émotions en anglais.
Nous réfléchissons actuellement à des mises en commun, présentation du travail de chaque classe : lien entre la crèche et les PS-MS, liens entre les classes de l'école. En décembre, au moment de l'exposition, deux spectacles sur ce même thème seront proposés à toutes les classes de l'école, qui clôtureraient ce travail.
Mme Renaudin nous informe que les spectacles sont retenus pour les 13 et 15 décembre ; l'un s'adressera à la tranche d'âge des plus jeunes (crèche + maternelle), l'autre aux élèves des classes élémentaires
- Le Téléthon : le 2 décembre, les enfants sont mobilisés pour courir au profit du Téléthon. Les parents sont sollicités pour financer le nombre de tours courus par leurs enfants. Cette action se déroulera sur le temps scolaire, co-animée avec les animateurs du CLAE.
Il faudra réfléchir à des petits aménagements du trajet, du fait des nouvelles barrières de la cour de maternelle.
La mairie offre un petit goûter pour l'occasion.

Mesdames les élues de la mairie s'interrogent sur la sensibilisation des familles, des personnels mairie, CLAE et Education nationale sur la question des enfants porteurs de handicap ou autres troubles, sur la formation des équipes qui travaillent auprès de ces enfants et sur le bien-être des enfants qui côtoient des élèves en situation de handicap.

Il apparaît que les animateurs du CLAE participent une à deux fois par an à des journées de formation sur le thème du handicap.

En revanche, les ATSEM n'ont pas bénéficié de formation de ce type.

Les enseignantes de l'école mentionnent que des temps de formation avaient été organisés il y a quelques années sur la problématique des troubles du spectre autistique. Sinon, les personnels de l'EN ont la possibilité de s'inscrire à des formations dans le cadre du plan départemental de formation.

Les parents remarquent que leurs enfants côtoient des élèves porteurs de handicap depuis leur entrée à l'école. L'inclusion fait pleinement partie de leur quotidien, sans que la question de la différence soit un « problème » dans une grande majorité des situations.

2.2 Projets de cycles :

Cycle 1 :

- Inscription à l'USEP : 3 rencontres
- Sortie programmée à Micropolis en Aveyron le 18 avril – travail autour des insectes
- Projet départemental danse « Tu fabules » : spectacle le 3 février + 5 interventions d'un danseur professionnel en classe
- GS : natation en P5

Cycle 2 :

- Classes de CE1-CE2 et CE2-CM2 : Inscription au projet départemental Arts visuels « Mon livre de nos curiosités »
- Classes de GS-CP et CE1-CE2 : lecteur de l'association Lire et faire lire

Cycle 3 :

- Intervention de la C2A : sensibilisation des élèves autour du tri des déchets, du gaspillage, de la réutilisation
- CM1 et CM2 sans ASSN : natation en P1 et P2
- Les gestes qui sauvent : en P5, sensibilisation des CM1 et CM2 aux gestes de premiers secours, formation animée par un organisme habilité (type Protection civile). Action sur deux ans à cheval sur le temps scolaire et le temps périscolaire, co-organisée enseignantes / CLAE.

2.3 Projets de classe :

PS-MS

Lecture et jeux de société avec des élèves de CE1-CE2 deux après-midi par semaine

GS-CP

- Inscription à Ecole et cinéma : 3 films dans l'année. Les élèves assisteront au premier film courant novembre, « Wallace et Gromit – les inventuriers », puis « Les vacances de Mr Hulot », puis « Jason et es argonautes »
- CP : natation en P1 et P2

CM1-CM2

Projet départemental musique « Tu percutes » : Intervention de 2h d'un musicien en classe + Concert en avril

3 Les aspects réglementaires de la vie de l'école

3.1 Le Règlement intérieur

Il n'y a pas de changement par rapport à celui de 2021-2022.

Vote du RI par les membres du CE

Vote contre 0

Abstention 0

Vote pour 11

Le règlement intérieur est adopté.

3.2 Le Protocole sanitaire

Voir Point 1.2.1 « Les règles de fonctionnement en lien avec la crise sanitaire ».

3.3 Les exercices incendie et exercices de PPMS intrusion

- Le premier exercice incendie a eu lieu le mardi 4 octobre à 9h. Evacuation en bon ordre. Les enseignantes restent en charge de la surveillance des élèves. Adeline Cendres est chargée de la fermeture du compteur électrique. Valérie Combes est chargée de la fermeture du compteur de gaz (cour des maternelles). Fanny Boursier est chargée des contacts avec les pompiers et les autorités.
- Un deuxième exercice incendie aura lieu dans l'année.
- Le premier exercice du PPMS intrusion malveillante (plan particulier de mise en sûreté) a eu lieu le lundi 17 octobre. Les parents avaient été prévenus au préalable par l'ENT. Un boîtier est installé dans chaque pièce de l'école pour déclencher l'alerte en cas d'intrusion malveillante. Les élèves, enseignantes et ATSEM se barricadent dans les classes, et restent cachés, portes intérieures et extérieures fermées à clés. L'exercice a duré environ 10 minutes. Les Ateliers étaient présents pour veiller à la bonne marche du dispositif d'alerte. La mairie, la crèche et le CLAE sont également informés car le dispositif sonore se déclenche dans tous les bâtiments.

Deux portes donnant sur l'extérieur étaient ouvertes : il faudra veiller à être plus vigilant à la fermeture systématique de TOUTES les portes, notamment au moment des entrées à l'école (8h35 et 13h50).

Dans les classes de maternelle, l'exercice a été présenté sous forme de jeu du gros chat qui essaie de manger les petites souris. Aucun enfant n'a pleuré. Un temps a été pris après l'exercice pour que chacun exprime ses craintes. Certains enfants ont mentionné avoir eu peur.

- Un deuxième exercice PPMS intrusion malveillante aura lieu dans l'année.
- Durant la deuxième période, un exercice de PPMS « Risques majeurs naturels et technologiques » aura lieu. Il s'agit là de se préparer à un accident (par exemple camion de produits dangereux accidentés à proximité de l'école ou accident nucléaires) ou à un événement météorologique majeur (tempête, inondation...).

3.4 La Continuité pédagogique

Voir point 1.2.5 « Présentation du plan de continuité pédagogique en cas d'isolement »

3.5 Registres divers : DUER, RSST, Registre signalement danger grave et imminent

Plusieurs registres sont règlementairement présents dans l'école. Ils peuvent être sous forme numérique ou sous forme papier :

- Le Document Unique d'évaluation des risques DUER : sous forme numérique
- Le Registre Santé Sécurité au Travail RSST : sous forme numérique
- Le Registre de signalement d'un danger grave et imminent : sous forme papier
- Le Registre des élèves inscrits : sous forme numérique et papier

Ces documents sont à disposition des personnels, de la mairie et des représentants de parents d'élèves dans le bureau de la direction.

3.6 Les travaux dans l'école

L'équipe tient à remercier la mairie pour son implication dans les travaux réalisés et dans la réactivité pour répondre aux besoins de l'école.

Fait : Rénovation de la cour des maternelles

- pose d'un faux gazon,
- nouveaux jeux,
- installation d'une cabane de rangement des jeux
- clôtures

Fait : Renouvellement et montage de nouveaux meubles dans la classe de Mme Roselli

A venir et à l'étude : renouvellement des chaises de l'élémentaire.

Les chaises sont globalement abîmées et souvent désassorties ou éparpillées à différents endroits (Classes, CLAE...).

Cet investissement se fera soit par classe, soit par niveau, avec une première tranche courant 2023 sans doute.

4 La coopérative scolaire OCCE

Bilan de l'année scolaire 2021-2022

La coopérative était largement excédentaire en raison de la période Covid et de l'absence de sorties à ce moment-là.

Entrées	Montants	Sorties	Montant
Cotisations famille	Env 900 euros	Adhésion / assurance/ abonnement (OCCE, USEP, CANOPE)	650 euros
Subvention mairie	6426 euros	Réserve classe	600 euros
		Projet UFOLEP	2000 euros
Photos scolaires	2700 euros	Paiement au photographe	1717 euros
		Ecole et cinéma	500 euros
		Les Incorruptibles, prix littéraire	Env 500 euros
		Bus (piscine, collège, école et cinéma, sorties diverses)	4000 euros
		Sorties de fin d'année (5 classes)	3000 euros
		Divers : livres, logiciel et scannette BCD, matériel et jeux de cour...	1200 euros
		Projets de classe (arts, sciences, cinéma, musique, spectacles ...)	1700 euros

Modifications pour l'année à venir :

- La subvention de la mairie ne sera donnée que si la réserve de la coopérative bascule au-dessous des 2000 euros.
- A partir de l'année 2022-2023, la mairie finance directement les bus pour les séances de natation (enseignement obligatoire).

Au 18.10.2022, le montant de la coopérative scolaire est de 4104 €.

Aucune entrée d'argent n'est encore comptabilisée.

5 Questions diverses

- Jumelage de la commune du Séquestre : avec quelle ville ou village ? Quelles actions ont été menées ou sont menées ou seront menées dans le cadre de ce jumelage ?

La ville du Séquestre est jumelée avec la ville de Grand Popo au Bénin. Des actions ont été menées il y a longtemps avec les autorités et une association de la ville, notamment autour d'un « centre maternelle » (équivalent d'un accueil en école maternelle). Mme FRAYSSINET se rapprochera des membres de l'association pour trouver un interlocuteur. Les enseignantes pourraient être intéressées pour mettre en place un échange de courrier avec une ou plusieurs classes d'une école.

A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance par la Présidente du conseil d'école à 20h10

Fanny Boursier,
Présidente et directrice de l'école



Sophie COLOMBIE,
Secrétaire de séance



